

Démarches en ligne

DÉMARCHES EN LIGNE

Vous trouverez ici toutes les démarches dématérialisées accessibles pour faciliter les démarches administratives des usagers.

Vous souhaitez voir les autres démarches ?

[Démarches administratives](#)

Demande de prêt de salle pour les particuliers

Les particuliers ainsi que les associations non conventionnées ou extérieures à la commune qui souhaitent réserver une salle peuvent remplir directement [le formulaire mis en ligne](#).

Demande de prêt de salle pour les associations conventionnées

Les associations beautiranaises qui souhaitent réserver une salle peuvent remplir directement [le formulaire mis en ligne](#).

Prêt de matériel

Vous pouvez désormais réserver directement en ligne le matériel dont vous pourriez avoir besoin. [Accéder au formulaire de réservation de matériel](#).

Etat-civil : demande d'actes

Demande d'acte de naissance

[Accès direct au téléservice](#)

[Les modalités d'obtention](#)

Demande d'acte de mariage

[Accès direct au téléservice](#)

[Les modalités d'obtention](#)

Demande d'acte de décès

[Accès direct au téléservice](#)

[Les modalités d'obtention](#)

[Tout savoir sur le Service Public Etat Civil](#)

[En savoir plus sur les démarches administratives](#)

Citoyenneté : inscriptions sur les listes électorales
Les modalités pour s'inscrire sur les listes électorales
: [Tout savoir](#)

Citoyenneté : recensement citoyen obligatoire
Tous les Français, âgés de 16 ans, doivent procéder au recensement citoyen en se rendant à la mairie ou par Internet.

Accès direct au téléservice :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Les modalités concernant le recensement citoyen obligatoire :
Tout savoir :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Papiers d'identité : suivi du dossier de carte

Carte d'identité

[Suivi du dossier](#)

[Les modalités d'obtention de la carte d'identité](#)

Dossier de demande de passeport
Vous pouvez désormais télécharger et remplir directement votre dossier de demande de passeport.

Attention : ces dossiers doivent être ensuite transmis aux mairies délivrant les passeports : [voir la liste des mairies délivrant des passeports](#).

– Si vous êtes **majeur** : [cliquer ici pour télécharger directement votre dossier de demande de passeport](#).

– Si la demande concerne un **mineur** : [cliquer ici pour télécharger directement votre dossier de demande de passeport pour un mineur](#).

[Suivi du dossier](#)

Urbanisme

Il est possible de remplir une demande d'autorisation d'urbanisme dématérialisée.

[En savoir plus...](#)

[Démarches administratives](#)

[La mairie](#)